



VILLE  
DE  
**VILLENEUVE-LOUBET**  
ALPES-MARITIMES

COMMISSION PARTICULIERE  
DU DEBAT PUBLIC  
1, boulevard Dugommier  
13001 MARSEILLE

Villeneuve-Loubet, le 7 juin 2005.

Service : Direction Générale des Services.  
Affaire suivie par : Madame Monique DAVID, Directeur Général des Services.  
Référence : RC/MD/LT n° 05-1058.  
Objet : Débat sur la LGV PACA.

Monsieur,

Suite à la correspondance de Monsieur Philippe MARZOLF, *Président de la CPDP LGV PACA* sur le débat de la ligne à grande vitesse PACA, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les réponses aux trois questions posées, comme suit :

1 – Que retenez-vous du débat qui se termine ?

- ▶ Ce débat aura permis à tous les acteurs (citoyens, associations, entreprises, élus) :
- de prendre connaissance du projet avec les variantes proposées par RFF/ SNCF,
- de faire part de la forte attente de désenclavement du département des Alpes Maritimes par cette réalisation,
- la demande d'inscription de ce projet dans une liaison à grande vitesse avec l'Italie
- la nécessité d'une traversée du département par réseau souterrain, pour ne pas dégrader l'environnement, source de richesse économique touristique.

2 – Qu'attendez-vous de la publication par le maître d'ouvrage du principe et des conditions de poursuite du projet ?

- ▶ La prise en compte des attentes de préservation de notre environnement quel qu'en soit le coût de réalisation.

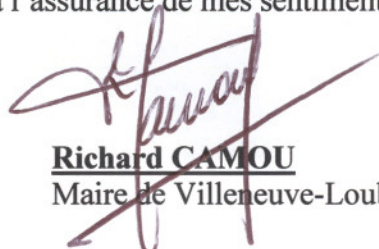
3 – Quelles sont vos attentes et vos propositions sur les modalités d'information et de participation des acteurs et du public, tout au long de l'élaboration du projet s'il se poursuit ?

- ▶ Une organisation identique à celle mise en place pour ce débat.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs



  
**Richard CAMOU**  
Maire de Villeneuve-Loubet.